

Image not found or type unknown



Non respect du droit de garde et vacances

Par **nanouchka**, le **01/03/2008 à 17:28**

mon fils à 15ans, son pere ne s'en occupe pas vraiment. avant il le prenait de temps en temps le "wkd" selon son bon vouloir du samedi 10h au samedi 16h maxi. et pour les vacances de décembre et février rien du tout. il ne lui téléphone meme pas. je voudrais savoir ce que je dois faire. dois je écrire au JAF pour lui signifier son total désinteret pour son fils? son autorité parentale n'est elle pas remise en question. il ne s'occupe de rien du tout au niveau scolaire... merci de votre réponse.rncdl.